



**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DU 7 AVRIL 2021 À 13 H 30**

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif (Document 3.1)
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2021 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Achat d'étiquettes autocollantes préformatées pour l'ouverture de nouveaux dossiers pour les archives de la MRC à la compagnie TAB Canada pour un montant de 683,47 \$ plus taxes : autorisation (Document 5.1.2)
 - 5.1.3. Inscription aux « Assises virtuelles 2021 » de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en mai 2021 pour un coût de 500 \$ chacun (plus les taxes applicables) pour messieurs Patrick Bousez et Guy-Lin Beaudoin : autorisation (Document 5.1.3)
 - 5.1.4. Renouvellement d'abonnement de Simon Bellemare, directeur général adjoint, à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2021 au coût de 495 \$ plus taxes et pour l'adhésion à l'assurance juridique et du programme d'aide aux membres au coût de 390 \$ taxes incluses : autorisation (Document 5.1.4)
 - 5.1.5. Renouvellement de l'adhésion de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2021 à l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR) au coût de 660 \$ taxes incluses : autorisation (Document 5.1.5)
 - 5.1.6. Renouvellement de la cotisation pour Hélène Thibault, technicienne en gestion documentaire, à l'Association des archivistes du Québec à titre de membre régulier pour l'année 2021-2022 au coût de 185 \$ plus taxes : autorisation (Document 5.1.6)
 - 5.1.7. Inscription de Raymond Malo, directeur général adjoint, au webinaire sur le PL 67 et le monde municipal : quoi savoir et quoi faire offert par l'ADMQ le 29 avril 2021 au coût de 175 \$ plus taxes : autorisation (Document 5.1.7)
 - 5.2. Greffe et législation
 - 5.2.1. Positionnement de la Ville de Vaudreuil-Dorion sur la demande de la Ville de Saint-Lazare - Travaux de modifications au réseau routier / Futur Hôpital Vaudreuil-Soulanges : dépôt (Document 5.2.1)

- 5.2.2. Résolution de la municipalité de Saint-Polycarpe - Demande d'appui - Sensibilisation des motoneigistes au respect des sentiers aménagés : dépôt (Document 5.2.2)
- 5.2.3. Octroi d'un contrat à Les Entreprises Aubin S.E.N.C. / Progazon pour effectuer l'entretien paysager et la tonte de la pelouse à la MRC située au 280, boulevard Harwood pour l'année 2021 au montant de 2 300 \$ plus taxes : autorisation (Document 5.2.3)
- 5.3. Bâtiments
 - 5.3.1. Achat de 9 caméras web, de 13 casques d'écoute avec micro, de deux supports pour ordinateur portable et de trois adaptateurs VGA/HDMI pour la tenue des réunions virtuelles par les employés de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au montant de 1 300 \$ plus taxes : autorisation (Document 5.3.1)

6. Communication

7. Ressources humaines

8. Sécurité

- 8.1. Sécurité publique
 - 8.1.1. Réponse du ministère des Transports du Québec (MTQ) - Suivi de rencontre - Enjeux sécurité - dossier Sûreté du Québec(boulevard Harwood/rue Bellemare) : dépôt (Document 8.1.1)
- 8.2. Sécurité incendie
 - 8.2.1. Renouvellement du contrat avec Cogeco Connexion inc. pour la location du site d'antenne de Rigaud pour le réseau de radiocommunication de la MRC pour un montant de 5 276,72 \$ taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021; et de 5 435,02 \$ taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022; et de 5 598,07 \$ taxes incluses, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 : autorisation (Document 8.2.1)
 - 8.2.2. Achat et l'installation de deux batteries de remplacement par le Groupe CLR pour le réseau de radiocommunication de la MRC pour le site d'antenne de Rigaud au coût de 758,84 \$, incluant les taxes: autorisation (Document 8.2.2)
 - 8.2.3. Acquisition et installation d'une licence du logiciel Tableau Software, LLC, pour la MRC qui doit développer et appliquer un système de gestion de type audit des services de sécurité incendie en collaboration avec les municipalités, au coût de 2 148,88 \$, taxes incluses : autorisation (Document 8.2.3)
- 8.3. Sécurité civile

9. Cour municipale

10. Environnement

- 10.1. Cours d'eau
- 10.2. Matières résiduelles
- 10.3. Protection de l'environnement
- 10.4. Écocentres
 - 10.4.1. Octroi de contrat à Nature-Action Québec pour l'entretien paysager de l'écocentre à Vaudreuil-Dorion au coût de 8 033 \$ pour la saison 2021 et de 8 193 \$ pour la saison 2022, pour un montant total de 16 226 \$, exempt de taxes : autorisation (Document 10.4.1)

11. Aménagement et urbanisme

11.1. Aménagement, urbanisme et zonage

11.1.1. Avis de conformité

- 11.1.1.1. Municipalité des Coteaux – Règlement numéro 268 modifiant le Règlement de zonage numéro 19 afin d'autoriser les projets intégrés sur la rue Lippé et Règlement numéro 270 modifiant le Règlement de zonage numéro 19 afin d'ajouter des dispositions relatives aux contributions pour fins de parcs pour les projets de redéveloppement (Document 11.1.1.1)
- 11.1.1.2. Municipalité de Saint-Zotique – Règlement numéro 529-23 modifiant le Règlement de zonage numéro 529 (Document 11.1.1.2)
- 11.1.1.3. Ville de L'Île-Cadieux – Règlements numéro 195, 196, 197, 198 et 199 ayant pour objet de remplacer chacun des règlements (Document 11.1.1.3)
- 11.1.1.4. Ville d'Hudson – Règlement numéro 526.13 modifiant le Règlement de zonage numéro 526 afin de modifier les normes associées aux abris d'auto temporaires (Document 11.1.1.4)
- 11.1.1.5. Ville de Vaudreuil-Dorion – Règlement 1273-13 modifiant le Règlement de lotissement 1273 afin d'exclure la contribution pour fins de parcs pour toute acquisition d'un terrain par la Ville / Règlement 1275-295 modifiant le Règlement de zonage 1275 afin de prévoir des dispositions particulières concernant l'enfouissement et de modifier la grille des usages et normes de la zone H1-750-A / Règlement 1701-02 modifiant le Règlement 1701 autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Ravin Boisé S.E.C. » - phase 1 (Document 11.1.1.5)

11.2. Schéma d'aménagement révisé

11.3. Info territoire

- 11.3.1. Achat d'un collecteur robuste (tablette électronique) pour la MRC pour la saisie des données terrain pour le service de prêt de l'équipement GPS aux municipalités pour un montant estimé de 800 \$ plus taxes : autorisation (Document 11.3.1)
- 11.3.2. Achat de trois têtes d'impression pour le traceur HP T2300 de la MRC au montant de 399,97 \$ plus taxes : autorisation (Document 11.3.2)
- 11.3.3. Renouvellement de l'abonnement annuel d'activation de précision centimétrique pour le service de GPS du service Info territoire de la MRC pour un montant maximum applicable de 3 500 \$ avant taxes : autorisation (Document 11.3.3)
- 11.3.4. Renouvellement de l'hébergement des métadonnées de JMap et des données d'outils de gestion à Géomont pour l'année 2021 pour un montant maximum de 1 200 \$ incluant les taxes. : autorisation (Document 11.3.4)

12. Développement

12.1. Promotion et développement économique

12.2. Développement social

13. Habitation

14. Affaires nouvelles

15. Rapport des élus

16. Période de questions allouée aux citoyens

17. Clôture ou ajournement de la séance